**Notice sur P. Marie-Joseph Dunand, dit d'Amérique**

Père Marie-Joseph Dunand, né le 29 avril 1774, à la Chapelle sur Furieuse (Jura). Séminariste au début de la Révolution, il est enrôlé dans l'armée. Il est admis à la Valsainte le 29 septembre 1797, comme maître du tiers-ordre. Au retour de Russie, il entre au noviciat de choeur. Il fait profession à Dribourg le 13 décembre 1801, pour Darfeld. Il est ensuite envoyé à Velda. Rentré à la Valsainte en 1803, au printemps, il prépare la maison de la Riedra pour les religieuses. Dom Augustin le destine aux Etats-Unis et le fait ordonner précipitamment à Fribourg sans préparation théologique suffisante, entre le 26 mai et le 22 décembre 1804. Il embarque à Amsterdam le 20 mai 1805, débarque à Baltimore le 14 août, et arrive au Kentucky le 10 octobre 1805, avec une lettre de dom Augustin le nommant prieur. Il est très rigoureux sur l'observance. Le 3 février 1807, il va prendre possession de Casey-Creek avec les plus robustes du groupe. Au printemps, il part avec le gros de la colonie pour Florissant (Missouri) et au printemps suivant à Cahokia (Illinois), baptisé ND du Bon-Secours. Fin juin 1810, il demande les pouvoirs de prêcher et de confesser à Mgr Flaget (1763-1850). En 1813, quand dom Urbain se transfère une fois de plus, P. Marie-Joseph reste sur place avec l'autorisation de dom Augustin pour missionner vers le nord, le long du Mississipi, dans l'Illinois et Iowa, jusqu'à la Prairie-du-Chien (Wisconsin). Il reste 8 ans coupé de l'Ordre. En janvier 1818, Mgr Dubourg (1766-1833) évêque de la Louisiane, vient se fixer à St-Louis. Il n'apprécie guère le missionnaire improvisé et finit par le remercie en avril 1821, l'obligeant à rentrer en France pour réintégrer sa communauté monastique. Il arrive à La Trappe en février 1822. Tout dévoué à dom Augustin, abbé de ce monastère récemment réoccupé, P. Marie-Joseph est prieur en juin, quand l'ensemble de la communauté se replie à Bellefontaine. Grand parleur, il tient des propos déplacés à l'égard de Mgr Saussol qui finit par exiger son départ. Il quitte la Trappe le 24 avril. Dom Augustin fait publier son Journal de Mission, à la suite du Mémoire de P. Vincent de Paule Merle, sous le titre : Relation de ce qui est arrivé à deux religieux de la Trappe, pendant leur séjour auprès des Sauvages, Paris, 1824. Dès le 16 avril 1825, L'abbé Badin, ancien vicaire général du Kentucky, alors en France, note par écrit les erreurs qu'il y trouve. Il va à Rome avec dom Augustin, comme secrétaire, le rejoint à la Sainte-Beaume fin juin 1825, il est à Bellefontaine en octobre. Il a la confiance de dom Augustin, mais la communauté le tient pour un 'mauvais religieux, un mécontent, un irrégulier'. Nommé par Dom Augustin copropriétaire légal de la Trappe avec deux autres moines, il exigera sa part d'héritage, créant des difficultés au nouvel abbé de la Trappe. Il finit par l'échanger contre une rente de 500 F payable par trimestre, au supérieur du monastère où il accepterait de se retirer. Dom Eugène Huvelin, supérieur de la communauté de Bellevaux près de Besançon, l'accueille au début de 1828. L'abbaye de la Trappe ne versera que 125 F à Bellevaux, pour le premier trimestre de 1828.

Dans le registre des vêtures de Bellevaux, dont est issue la communauté actuelle de Tamie, F. M. Joseph, signe dans 3 procès verbaux entre le 21 septembre et le 18 octobre 1828 et F. M. Joseph supérieur, dans 4 procès-verbaux entre le 31 mai 1829 et le 6 juin 1830. Il fut sans doute nommé par l'Archevêque de Besançon pour aider cette communauté de droit diocésain. Le registre de la Grâce-Dieu indique les commencements de la communauté à Bellevaux et note : A la mort de dom Eugène arrivée le 29 mars 1828... le supérieur, ou plutôt celui qui s'était arrogé ce droit sans l'être en effet, contribua encore à augmenter le mal, en s'aliénant l'esprit des religieux et des habitants de la contrée, et la maison s'affaiblissant de jour en jour, était menacée d'une dissolution prochaine...) Dans le même registre on lit, p. 23 : Après la mort de dom Eugène, la communauté est dirigée pendant deux ans par un ancien profès de la Valsainte qui, sans avoir le titre de supérieur, y administra les sacrements et y remplit les autres devoirs du saint ministère, du consentement des autorités ecclésiastiques.

La communauté étant rattachée à l'Ordre de Cîteaux le 7 juillet 1830, P. M. Joseph se retire dans son village natal où il fait fonction de vicaire. Il meurt le 11 juin 1850, à 76 ans. (Notice abrégée rédigée par dom Gérard Guénot, Archives de la Trappe)